



Le mémoire doit faire entre 50 et 80 pages sans les annexes et être remis au 30 octobre.

Le candidat est libre d'orienter son mémoire. Toutefois, il devra comporter *a minima* les éléments suivants :

- analyse historique, politique et juridique du projet,
- revue de presse,
- la valorisation de 3 à 5 entretiens d'acteurs/témoins.

Il conviendra également d'ajouter au mémoire une synthèse de 6 000 signes pour une éventuelle mise en ligne.

● Informations générales

Nom :

Prénom :

Etablissement et parcours (préciser l'année) :

.....

Date de naissance :.....

Adresse personnelle :

.....

CP : Ville :

Tél. fixe :Tél. portable :

Courriel :

● Joindre une proposition de plan du mémoire

Date :

Signature :

L'ensemble de ce dossier est à **transmettre** à l'observatoire des partenariats public - privé : observatoire.ppp@univ-bordeaux.fr